



Ministère de l'Éducation Nationale
Monsieur le Ministre
110 rue de Grenelle
75007 PARIS CEDEX

Cavan, le 23 septembre 2022
Kawan, d'an 23 a viz Gwengolo 2022

Suivi :
Judith Castel
rouedad@div-yezh.bzh
02 96 49 12 08 – 07 55 68 47 06

Objet : enseignement bilingue public –
rentrée 2022 en Bretagne

Copie à :
Madame l'inspectrice et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation Nationale Langues et Culture Régionales
Mesdames les Directrices et Messieurs les directeurs de l'Académie de Rennes
Madame la Directrice Académique du Département de Loire Atlantique
Monsieur David, IPR LCR rectorat de Rennes
Monsieur Larzul, SG adjt rectorat de Rennes
Madame Rault, SG Adjte rectorat de Rennes
Madame Loncle de Forville, SG Rectorat de Rennes
Monsieur Caron, Directeur de Cabinet Rectorat de Rennes
Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes
Madame la Rectrice de l'Académie de Nantes
Monsieur Molac, Président de L'OPLB
Messieurs les présidents des Conseils départementaux de Bretagne
Monsieur Troadec, vice-président de la Région Bretagne en charge des Langues de Bretagne
Monsieur Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne
Madame Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire
Mesdames et Messieurs les député.e.s de Bretagne
Monsieur Bernabé, IGEN LCR
Madame Bourdin, conseillère CSL
Monsieur Bergez, SG CSL
Madame Benetti, conseillère au cabinet du Ministre

Monsieur le Ministre,

C'est dans un contexte de rentrée scolaire marquée par une rupture de continuité pédagogique pour de nombreux élèves en parcours bilingue dans les établissements scolaires publics en Bretagne que nous adressons à vous aujourd'hui.

Notre association de parents d'élèves pour l'enseignement du et en breton dans les écoles, collèges et lycées publics de Bretagne s'inquiète fortement de la situation, pour cette année scolaire et les prochaines à venir.

Les familles des académies de Rennes et de Nantes sont de plus en plus nombreuses à choisir, pour leurs enfants, une scolarité bilingue français-breton au sein du service public d'éducation et ceci même dans les territoires connaissant un contexte de baisse de population scolaire.

Il existe **3 réseaux** bilingues en Bretagne :

1 pour l'enseignement PUBLIC	2 pour l'enseignement PRIVE	
➤ les classes bilingues de l'enseignement public	➤ Les écoles associatives	➤ Les classes bilingues de l'enseignement catholique
→ div yezh	→ diwan	→ divaskell-dihun

Effectifs de la rentrée 2022 dans chacun des réseaux bretons

+ de 10 000 élèves	4 060 élèves	5 500 élèves
--------------------	--------------	--------------

Adresse de correspondance:
div yezh Breizh
Ti ar Vro
Hent Jean Monnet
22140 Kawan / Cavan
02 56 35 51 21
sekretourva@div-yezh.bzh

Siège associatif :
div yezh Breizh
48 hent Olivier Perrin
22110 Rostrenenn / Rostrenen

L'enseignement bilingue public est, en terme d'effectifs, le 1^{er} réseau d'enseignement bilingue, et celui qui connaît la progression la plus importante chaque année, mais cette **croissance** se voit **contrainte par les moyens insuffisants** et le manque de personnel enseignants formés, 1^{er} et 2nd degré.

Nous connaissons dans les 2 académies de Rennes et de Nantes, une défaillance du service public d'éducation pour assurer la continuité

pédagogique et le développement de ce dispositif scolaire de l'école publique, et ce, malgré un cadre règlementaire et législatif enrichi (*loi Molac de Mai 2021, circulaire du 14.12.2021, convention Etat-Région signée en Mars 2022*).

Cette rentrée 2022 en témoigne plus que jamais sur tous les départements bretons des 2 académies de Rennes et Nantes.

Des classes bilingues sont actuellement sans professeur. Les élèves sont accueillis dans d'autres classes de l'école faisant monter les effectifs à plus de 30 élèves sur plusieurs niveaux comprenant le CP.

Des classes bilingues sont fermées en élémentaire, faute de personnel bilingue formé.

Des enseignants monolingues occupent des postes bilingues temps plein ou temps partiel (1/2 temps, 1/3 temps).

Des enseignants bilingues quittent leur poste, épuisés d'attendre leur affectation dans leur bassin de vie.

De nombreuses circonscriptions ne disposent pas ou plus de remplaçants bilingues, du fait de l'affectation de ces personnels sur des postes à l'année.

Des collégiens sont sans professeur de breton depuis la rentrée, en raison de l'absence d'un professeur en arrêt maladie pour l'année ou par manque de professeur de breton sur les académies concernées.

Des professeurs brittophones du secondaire ont leur service en partie sur des heures en français pour enseigner leur discipline tandis que des élèves attendent la mise en place de DNL en breton.

Etc, ...

Nous sollicitons de votre bienveillance une attention particulière et la prise immédiate de mesures d'urgence.

Nous vous encourageons à étudier :

- la situation de professeurs possédant la compétence en langue bretonne, actuellement en disponibilité, en raison de leur EXEAT refusé. A situation exceptionnelle, décision exceptionnelle, plutôt que de se passer de ces personnels formés et qualifiés, trouvons la possibilité de les affecter, à titre provisoire, dans les départements où ils sont établis.
- la demande de Mme Géraldine DAGORN, professeure des écoles, qui a obtenu son EXEAT de l'Académie de Versailles après 20 années d'exercice dans le département de l'Essonne. Elle s'est formée à la langue bretonne et dispose du diplôme de compétence en langue avec le niveau requis (B2) pour enseigner en breton. Son INEAT est actuellement refusé par la Direction des Services de l'Education Nationale du Finistère. Ce département a atteint son plafond d'emploi en postes d'enseignants c'est la raison pour laquelle aucun recrutement n'est possible actuellement et génère de très forte tension.

- La mise à disposition de moyens supplémentaires pour les INEAT, les classes à triple, quadruple ou quintuple niveaux avec CP et l'ouverture de DNL dans les collèges et lycées bilingues publics.

Considérant que vous aurez à cœur d'apporter des réponses concrètes et efficaces aux difficultés rencontrées par l'enseignement bilingue public en Bretagne en cette rentrée, nous vous assurons de notre coopération pour participer à l'élaboration d'un **plan de formation et de recrutement à la hauteur des enjeux** que représente l'enseignement bilingue dans le service public d'éducation.

Monsieur le Ministre, c'est par ailleurs dans un contexte de réflexion et d'échanges que nous serions ravis de pouvoir nous entretenir avec vous de vive voix lors du colloque annuel de la FLAREP (36^e), que nous avons l'honneur d'organiser cette année à Rennes, les 22, 23 et 24 Octobre, avec pour thème majeur, la formation du personnel enseignant.

Comptant sur votre attachement à un service public d'éducation bilingue de qualité et à l'épanouissement de tous les enfants, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, en l'assurance de notre très haute considération.

Pour div yezh Breizh,
Eddy PENVEN, Président



Adresse de correspondance:

div yezh Breizh
Ti ar Vro
Hent Jean Monnet
22140 Kawan / Cavan
02 56 35 51 21
sekretourva@div-yezh.bzh

Siège associatif :

div yezh Breizh
48 hent Olivier Perrin
22110 Rostrenenn / Rostrenen